vêtements n'indiquait que trop clairement ses intentions.

« Quand il apprit qu'une plainte avait été déposée, il s'éloigna et partit en Belgique, mais non sans m'avoir menacée de mort. Voilà la vérité. »

Nous laissons à madame Kestelcot la responsabilité de son récit. Elle déclare que l'enfant est d'accord avec elle dans ses dires.

Les bouchers et la taxe. — Plusieurs procès — une dizaine environ — ont été dressés par la police à la charge de bouchers qui, en dépit de l'arrêté municipal, ont négligé d'étiqueter leurs viandes.

Jeudi matin, aux Halles centrales, les étalages des bouchers qui ont dévalisé en peu de temps, par des acheteurs beaucoup plus nombreux que de coutume.

De nombreux cris de : Vive Carrette ! ont été poussés.

Inutile d'ajouter que les bouchers n'étaient pour rien.

Dans la matinée, des agents avaient passé une première fois devant les étalages des bouchers, rappelant l'arrêté qui ordonnait l'étiquetage des viandes.

Un peu plus tard, ils repassèrent de nouveau et dressèrent des contraventions aux bouchers qui n'avaient pas garni leur viande d'étiquettes.

Le boulevard de Fourmies. — Pendant quinze jours, du 4 au 18 juillet, le projet et les plans relatifs au prolongement, nivellement et alignement du boulevard de Fourmies seront déposés au secrétariat de la mairie, afin que les habitants puissent en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, les 19, 20 et 21 du 1 juillet, de 10 à 4 quatre heures du soir, dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville, M. Louis Pluquet, maire de Croix, recevra les réclamations et les observations relatives à l'utilité publique du projet dont il s'agit.

Fête nationale du 14 juillet 1893.

— Concours de *déclamation*. — Les morceaux imposés aux sections comique et dramatique de la 1re division d'excellence sont déposés à partir d'aujourd'hui à la librairie coopérative « du Peuple », où les amateurs peuvent s'en procurer gratuitement un exemplaire.

Chronique colombophile. — Samedi 1er juillet, de 3 à 6 h. 1/2 du soir, inscription, mise en panier pour le grand concours de Chantilly (175 kilomètres). Prix d'honneur 100 fr. Organisé par l'Union fédérale colombophile, au siège de la société le Pigeon Grès, établie chez M. P. Dasrous, angle des rues St-Joseph (près de l'église des Pères). Mise par pigeon 1 fr. 50. Les pigeons à 50 c. participent aux prix d'honneur. Poule unique à 25 c. Poule à 50 c. 1 prix par 50 souscriptions.

Poules facultatives à 1, 2, 3 et 5 fr.

Marquage sûr au moyen de la ligne en caoutchouc (doublir soudin J. Rosor.

Construction obligatoire par l'appareil automatique perfectionné ou reconnu par la fédération (Vanden Borsche).

Corroyeur J Dedonher.

Chiens vivants et chiens morts. — Dans la journée de mercredi, onze chiens ont été recueillis et trois contravent ont dressés.

A propos de chiens, la voirie ne pourrait-elle aviser à l'enlèvement des charognes pourries qui empoisonnent l'air du canal, du pont du Beau Gibet et du pont Salembier ?

Brutalités. — Ont été arrêtés pour violences : Jean Werquel, casquetier, rue d'Italie et Edmond Vannecke, peigneur, rue de la Perche qui ont frappé un de leurs camarades de l'usine Vinchon, M. Schoon.

Avis aux Vélocipédistes. — Les amateurs vélocipédistes trouveront chez Achille Tinembert, 1, rue Pallart, à Roubaix, le vêtement très confortable et très élégant au prix de 25 francs.

TOURCOING

Une affaire de mœurs. — Mercredi dans la matinée, une jeune fille de 18 ans, venant de Croix, arrivait à Tourcoing pour y chercher une place de servante, rencontra près de la rue des Quinze-Bouteilles, quatre jeunes gens à qui elle demanda son chemin en flamand.

L'un des individus parlant cette langue, une conversation s'engagea. Les individus entraînèrent la jeune fille dans les champs dans la direction de Neuville et après l'avoir renversée, tous les quatre abusèrent d'elle.

L'un d'eux, Victor Martens dit Bismarck, a été arrêté, les trois autres, qui sont connus sont recherchés.

M. le commissaire du 2e arrondissement poursuit l'enquête sur cette affaire.

Grave accident d'usine. — Mercredi soir, vers 7 heures, un jeune ouvrier du peignage de MM. Pierre Pollet, rue de Dunkerque, Jules Peers, âgé de 17 ans, a été victime d'un très grave accident.

Il venait de procéder au nettoyage de son métier étireur, lorsque en replaçant la broche, il se fit prendre la main gauche entre le hérisson et le cylindre. Le petit doigt a été coupé net et les autres sérieusement atteints. M. le docteur Fichaux procéda séance tenante à l'amputation complète de l'avant-dernier et des deux premières phalanges du majeur. Le blessé qui demeure à Mouscron, a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Alliance française. — Le comité local de la section nationale de l'*Alliance française* s'est ainsi que nous l'avons annoncé, réuni hier pour procéder à la formation du bureau et arrêter les mesures à prendre en vue de la propagande de l'œuvre.

La présidence a eu lieu par M. François Masurel père, sous la présidence de M. Hassebroucq, maire.

Ont été nommés : Président, M. François Masurel père ; vice-président, M. Georges Jourdain ; secrétaire, M. Masure Six ; trésorier M. Léandre Leduc.

Le délégué de l'association, M. Béthomart a reçu les bulletins de M. Gustave Dron, le sympathique député de Tourcoing.

Acte de courage. — Hier matin vers 11 h. 1/2, le cheval attelé à la voiture de M. Pavay, marchand de beurre, rue de la Cloche, s'emballait sur la place de l'Hôtel-Ville, et, rue de la Gare, quand il fut arrêté par un employé de l'octroi, il était à deux pas de la gare.

Deux voyageurs étaient à quelques centaines de mètres du lieu de la rencontre au moment dans lequel.

Ceux-ci avaient reconnu César Haquette, le gardien de l'octroi, n'écoutant que son courage, s'élança résolument à la tête du cheval qui parvint à maîtriser.

Cette brave brigade qui l'est qu'à son coup d'essai, a été vivement félicitée par les personnes présentes.

Adjudications. — Il a été procédé hier à l'Hôtel-de-Ville, à la première adjudication de travaux publics, dont le détail suit : MM. Dupont, Dupuis, Dupuis, Dupuis